Ville de
PESSAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213303183-20260922-AR2026_0309-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026
Publication : 22/09/2026

Service Vie Citoyenne
Secteur Etat Civil et Formalités
Affaire suivie par Sandrine PAVIC
☎ : 05.57.93.63.90 🖷 : 05.57.93.64.43
etatcivil@mairie-pessac.fr

AR2026_0309
Réf: SL/SP/2026/PM42

CS : DIR : DGA :
DGS : CAB :

ARRÊTÉ

Le Maire de la ville de PESSAC (Gironde),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Arrête :

Article Unique

Madame Fatiha BOZDAG, Conseillère Municipale de Pessac est déléguée pour procéder au mariage de :

[redacted]

et

[redacted]

qui doit être célébré à PESSAC (Gironde), le 26 septembre 2026.

Fait à Pessac, le 15 septembre 2026

MAIRIE de PESSAC (Gironde) 1614

Le Maire,

Franck RAYNAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

HÔTEL DE VILLE • Place de la Vᵉ République
BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél: 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
courrier@mairie-pessac.fr
www.pessac.fr

Cité frugale, partie d
unesco
BORDEAUX MÉTROPOLE
TRAVAIL SANS Plastique